

A Bruxelles Saint-Louis - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français

TIMB1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le bachelier en traduction et interprétation est un premier cycle d'études qui permet de découvrir d'autres langues et cultures, de s'ouvrir au monde et d'approfondir la connaissance du français, langue A de la formation, ainsi que de deux langues étrangères parmi une douzaine de "combinaisons linguistiques". Au début du bloc 2, vous avez la possibilité d'ajouter des cours d'initiation à une troisième langue étrangère.

Anglais		x						
Allemand	x*					x		x

**Ce programme est spécifique aux étudiant-es germanophones.*

La Faculté offre la possibilité de choisir parmi deux filières : une filière classique en traduction et interprétation ou une filière en communication interculturelle.

- **Filière en traduction et interprétation**

A l'issue du bachelier, vous maîtriserez la communication écrite et orale nécessaire au transfert d'une langue étrangère vers le français, qu'il s'agisse de traduire des textes écrits ou d'interpréter des discours (interprétation consécutive).

Au cours de la formation, ancrée dans la pratique professionnelle, vous serez amené-e à réfléchir à l'évolution de la profession liée aux nouvelles technologies et découvrirez différents outils d'aide à la traduction. Un programme d'échange avec une université étrangère vous permettra également d'acquérir une meilleure connaissance de la culture du/des pays dont vous étudiez la langue.

- **Filière en communication interculturelle**

A l'issue du bachelier, vous maîtriserez la communication écrite et orale dans les deux langues étrangères de votre combinaison linguistique et vous aurez développé des compétences avancées en français.

teance de la culture du/des pays dont vous étudiez la langue.

- **l'étude d'une troisième langue** : vous pourrez ajouter une troisième langue (15 crédits) à votre programme de bachelier, dès que vous aurez acquis les 60 crédits du bloc1.
- **un programme spécifique pour les étudiants germanophones.**
- **deux filières de formation.**
- **l'encadrement par une équipe enseignante disponible.**
- **le travail en petits groupes.**
- **la possibilité d'être accompagné-e pour vous initier à la spécificité du travail universitaire** : divers dispositifs d'aide à la réussite vous sont proposés.

TIMB1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

Acquis d'apprentissage

I. Acquérir une culture générale et des savoirs interdisciplinaires : compétences culturelles et interculturelles

• **Acquérir les connaissances interculturelles utiles à la compréhension, à l'analyse et à la contextualisation des activités de traduction**

- S'assurer une solide culture générale et entretenir un esprit de curiosité pour l'étendre constamment
- Apprivoiser les cultures (nationale et étrangères) propres à chaque langue dans leurs dimensions historiques, géopolitiques, économiques, juridiques, sociales et artistiques
- Détecter les composantes socio-culturelles d'un texte oral ou écrit
- Détecter les allusions, les stéréotypes et l'intertextualité d'un texte oral ou écrit

II. Acquérir des savoirs spécifiques : compétences thématiques

• **Mobiliser et développer des connaissances thématiques**

- S'initier aux domaines de spécialité, aux jargons, aux sociolectes et à leur terminologie propre, en langue A (maternelle)
- Identifier ses besoins en information et documentation
- Maîtriser les outils et techniques de recherche documentaire et terminologique
- Développer des critères d'évaluation de la fiabilité des sources
- Utiliser efficacement les outils et moteurs de recherche
- Assurer l'archivage de ses propres documents

III. Se former à la démarche scientifique : compétences cognitives

• **Mobiliser les savoir-faire théoriques et pratiques propres à la traduction et à l'interprétation**

- Développer son esprit critique ; se fonder sur la prise de recul afin de résoudre et lever les difficultés inhérentes au texte source
- Prendre conscience des techniques de transposition à partir d'éclairages théoriques
- S'approprier les outils de compréhension d'un texte complexe et de traitement d'un texte général en utilisant les méthodes d'analyse et en mobilisant l'esprit de synthèse (faire la part entre l'essentiel et l'accessoire)
- Comprendre l'information, l'emmagasiner et la remobiliser de manière efficace
- Faire preuve de concentration et de persévérance en respectant les échéances et le temps imparti

IV. Maîtriser la communication écrite et orale : compétences linguistiques en langue maternelle et en langues étrangères

• **Maîtriser et utiliser des connaissances linguistiques théoriques et pratiques dans le domaine de la traduction**

- Manier parfaitement la langue A (maternelle) : utiliser la langue à un très haut niveau de précision tant à l'oral qu'à l'écrit, afin de transmettre toutes les subtilités de sens
- Travailler au départ de deux langues C (étrangères) : atteindre un niveau d'authenticité équivalent à celui d'un locuteur natif dans la compréhension orale et écrite
- Mobiliser, dans sa pratique, les connaissances théoriques enseignées
- Structurer les connaissances linguistiques et les actualiser
- Transmettre le message du texte source (oral ou écrit) dans une autre langue

STRUCTURE DU PROGRAMME

1. **La langue française** : la traduction et l'interprétation s'effectuent de la langue étrangère vers le français, qui doit être parfaitement maîtrisé. Le programme accorde par conséquent une place importante au perfectionnement des compétences en langue française par le biais de nombreux de nombreux cours répartis sur les trois blocs du bachelier.
2. **Les langues étrangères** : l'objectif est d'acquérir une connaissance très poussée d'au moins deux autres langues. Ainsi, une grande partie du programme est consacrée à la pratique des langues étrangères, à la découverte des cultures et à l'initiation aux démarches de la traduction et de l'interprétation.
3. **L'initiation aux sciences de la communication** : l'objectif est d'ouvrir la formation à la communication dans des contextes multiculturels. Des cours de sciences de la communication, communication des organisations ou de sociologie, dont certains peuvent être suivis en anglais ou en néerlandais, permettent d'acquérir des connaissances et compétences en communication.

Combinaisons linguistiques

Lors de la composition de son programme, l'étudiant-e choisit une combinaison linguistique :

- Obligatoire
- ✘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

1 2 3

o Contenu de la formation

o Formation générale (55 crédits)

o **Choix d'une combinaison de langues**

Bloc
annuel

1 2 3

○ BMHAL1222	Allemand : langue et culture	Dany Etienne Isabel Kriebs	DE
-------------	------------------------------	-------------------------------	----

Bloc
annuel

1 2 3

○ BMHES1353	Espagnol : interprétation 	Anne De Smet	DS [q2] [45h] [5 Crédits] 	
-------------	---	--------------	---	--

PROGRAMMES PARTICULIERS

> [Bachelier en traduction et interprétation \[Filière en communication interculturelle\]](#) [<https://uclouvain.be/prog-2024-timb1ba-programme>]

Bachelier en traduction et interprétation [Filière en communication interculturelle]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2 3

o **Contenu de la formation**

o **Formation générale**

○ BMHCG1141	Droit	Nicolas Bernard Gabriela de Pierpont	(FR) [q2] [60h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ BMHCG1161B	Philosophie et sociologie	Jean-Luc Lannoy	(FR) [q1] [60h] [5 Crédits] 🌐		X	

LS [q1+q2] [0h+60h] [5 Crédits]

Bloc
annuel
1 2 3

✂ Italien

○ BMHIT1111	Italien : pratique de la grammaire	Laurent Béghin	LI [q1+q2] [30h+30h] [5 Crédits]	X		
○ BMHIT1121	Italien : maîtrise de la langue orale	Sebastiano Ferrari Milena Fontana	LI [q1+q2] [0h+60h] [5 Crédits]	X		
○ BMHIT1131	Italien : maîtrise de la langue écrite	Sebastiano Ferrari	LI [q1+q2] [0h+60h] [5 Crédits]	X		
○ BMHIT1212	Italien : pratique de la grammaire	Laurent Béghin (coord.) Sebastiano Ferrari	LI [q1+q2] [60h] [5 Crédits]		X	
○ BMHIT1222	Italien : langue et culture	Sebastiano Ferrari Milena Fontana	LI [q1+q2] [60h] [5 Crédits]		X	
○ BMHIT1231	Italien : introduction à la traduction et à l'interprétation	Guerrino Molino Tiziana Stevanato	LI [q1+q2] [30h+30h] [5 Crédits]		X	
○ BMHIT1342	Italien : culture	Laurent Béghin	LI [q2] [30h] [5 Crédits]			X

✂ Langue des signes

○ BMHLS1111	Langue des signes : pratique de la grammaire	Chantal Gerday	LS [q1+q2] [30h+30h] [5 Crédits]	X		
○ BMHLS1121	Langue des signes : maîtrise de la langue orale	Susana Sanchez Moreno	LS [q1+q2] [0h+60h] [5 Crédits]	X		
○ BMHLS1131	Langue des signes : maîtrise de la langue écrite	Isabelle Hulin Marie-Thérèse Jamart Susana Sanchez Moreno				

BMHNE1212 • [BMHLS1231 - Langue des signes : introduction à la traduction et à l'interprétation](#)
"Néerlandais : pratique de la grammaire "

TIMB1BA - 1er bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Contenu de la formation**o Formation générale**

○ BMHCG1141	Droit	Nicolas Bernard Gabriela de Pierpont	[FR] [q2] [60h] [5] Crédits 🌐
-------------	-------	---	-------------------------------------

o Choix d'une UE

⊗ BMHCG1161A	Philosophie et langage visuel	Laurence Bernard Emmanuelle Lenel	[FR] [q1] [60h] [5] Crédits 🌐
⊗ BMHCG1161B	Philosophie et sociologie	Jean-Luc Lannoy Emmanuelle Lenel	[FR] [q1] [60h] [5] Crédits 🌐

o Français

○ BMHFR1121	Français : linguistique générale et comparée	Maité Dupont	[FR] [q1] [45h] [5] Crédits 🌐
○ BMHFR1131			

○ BMHAN1121	Anglais : maîtrise de la langue orale	Paul Arblaster Anne-Marie Collins Tyler Dickinson Erwin Ochsenmeier Marie Trincaretto	EN [q1+q2] [0h +60h] [5 Crédits] 
○ BMHAN1131	Anglais : maîtrise de la langue écrite	Anne-Marie Collins Marie Trincaretto	EN [q1+q2] [0h +60h] [5 Crédits] 

⌘ Allemand

○ BMHES1131	Espagnol : maîtrise de la langue écrite	Julie Schwarz Sylviane Teuwen	ES [q1+q2] [0h +60h] [5 Crédits]
-------------	---	----------------------------------	--

✂ Italien

○ BMHIT1111	Italien : pratique de la grammaire	Laurent Béghin	IT [q1+q2] [30h +30h] [5 Crédits]
○ BMHIT1121	Italien : maîtrise de la langue orale	Sebastiano Ferrari Milena Fontana	IT [q1+q2] [0h +60h] [5 Crédits]
○ BMHIT1131	Italien : maîtrise de la langue écrite	Sebastiano Ferrari	IT [q1+q2] [0h +60h] [5 Crédits]

✂ Langue des signes

○ BMHLS1111	Langue des signes : pratique de la grammaire	Chantal Gerday	LS [q1+q2] [30h +30h] [5 Crédits]
○ BMHLS1121	Langue des signes : maîtrise de la langue orale	Susana Sanchez Moreno	LS [q1+q2] [0h +60h] [5 Crédits]
○ BMHLS1131	Langue des signes : maîtrise de la langue écrite	Isabelle Hulin Marie-Thérèse Jamart Susana Sanchez Moreno	LS [q1+q2] [0h +60h] [5 Crédits]

✂ Néerlandais

○ BMHNE1111	Néerlandais : pratique de la grammaire	Guy Sirjacobs	NL [q1+q2] [30h +30h] [5 Crédits]
○ BMHNE1121	Néerlandais : maîtrise de la langue orale	Christian Marcipont Guy Sirjacobs	NL [q1+q2] [0h +60h] [5 Crédits]
○ BMHNE1131	Néerlandais : maîtrise de la langue écrite	Christian Marcipont Guy Sirjacobs	NL [q1+q2] [30h +30h] [5 Crédits]

✂ Russe

○ BMHRU1111	Russe : pratique de la grammaire	Christine Pasquier	RU [q1+q2] [30h +30h] [5 Crédits]
○ BMHRU1121	Russe : maîtrise de la langue orale		

<p>○ BMHAN1222</p>	<p>Anglais : langue et culture</p>	<p>Paul Arblaster Anne-Marie Collins Pascale Gouverneur Jean-Marc Lafontaine Erwin Ochsenmeier (supplée Jean-Marc Lafontaine)</p>	<p>EN [q1+q2] [60h] [5 Crédits]</p>
<p>○ BMHAN1231</p>	<p>Anglais : introduction à la traduction et à l'interprétation</p>	<p>Tania Biondi (coord.) Nathalie Caron Marie Trincaretto</p>	<p>Tania Biondi (coord.)</p>

○ BMHIT1212	Italien : pratique de la grammaire 📄	Laurent Béghin (coord.) Sebastiano Ferrari	ES [q1+q2] [60h] [5 Crédits] 🌐
○ BMHIT1222	Italien : langue et culture	Sebastiano Ferrari Milena Fontana	ES [q1+q2] [60h] [5 Crédits] 🌐
○ BMHIT1231	Italien : introduction à la traduction et à l'interprétation 📄	Guerrino Molino Tiziana Stevanato	ES [q1+q2] [30h +30h] [5 Crédits] 🌐

⌘ Langue des signes

○ BMHLS1212	Langue des signes : pratique de la grammaire 📄	Langue des signes : pratique de la grammaire
-------------	--	--



○ BMHRU1353	Russe : interprétation 🇷🇺	Cécile Frogneux Marina Riapolova	101 [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐
-------------	---------------------------	-------------------------------------	------------------------------------

✂ Turc

○ BMHTU1342	Turc : culture 🇹🇷	Seher Gökçe (coord.)	108 [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ BMHTU1352	Turc : traduction 🇹🇷	Pierre Vanrie	108 [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐
○ BMHTU1353	Turc : interprétation 🇹🇷	Pierre Vanrie	108 [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐

TIMB1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

*Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'École royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'École européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).
- The Bachelor of Science in Business Engineering is a joint program organised by KU Leuven and UCLouvain Saint-Louis Bruxelles. In order to register, all candidate must first submit an application via the [KU Leuven admission platform](#). The [conditions of access](#) to this programme are specific.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

Les étudiants inscrits en 1ère année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un concours d'accès.

Les informations y relatives sont disponibles

PÉDAGOGIE

Si certains cours sont dispensés en grands auditoriums, la Faculté privilégie, pour les cours de langues, des activités d'apprentissage en petits groupes (notamment pour les séances d'exercices, les laboratoires de langue ou le travail en salles informatiques). Pour les cours de langues allemande, néerlandaise et espagnole, la Faculté propose des groupes fondés sur le niveau des étudiant-es, ce qui constitue un cadre propice à l'expression (écrite comme orale). Nos équipes pédagogiques bienveillantes vous amèneront progressivement vers l'immersion linguistique totale.

Des aides méthodologiques

Dès le premier quadrimestre du bloc 1, des dispositifs sont prévus afin de vous familiariser avec le travail universitaire. Le Service d'orientation et d'accompagnement vers la réussite (SOAR) propose diverses activités en ce sens : Buddies (parrainages entre étudiant-es), tutorats, blocus dirigés.... Le programme de toutes ces activités est disponible [sur la page du SOAR](#).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Les méthodes d'évaluation sont conformes au Règlement général des études et des examens et sont adaptées aux objectifs du cours. Les évaluations peuvent prendre la forme d'un examen écrit classique, d'un examen oral, de travaux écrits, par exemple. Les modalités d'évaluation propres à chaque unité d'enseignement figurent sur les fiches descriptives des cours, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiant-es ».

Trois sessions d'examens sont organisées au cours d'une année académique : en janvier, en juin, en août-septembre. En bloc 1, les examens qui n'auraient pas été réussis durant la session de janvier peuvent être présentés à nouveau en juin et en septembre.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Séjour dans une autre université

Les activités d'immersion culturelle font partie intégrante de votre programme en traduction et interprétation. Le séjour équivaut à un quadrimestre (25 crédits). Trois types d'échanges sont proposés :

- des **échanges Erasmus** avec des universités de pays de l'Union européenne ;
- des **échanges Erasmus Belgica** avec des universités belges néerlandophones ;
- des **échanges avec des universités situées en dehors de l'Europe**.

En savoir plus sur les [destinations](#).

Bourses pour séjours linguistiques

L'Université offre également des [bourses pour un séjour linguistique](#) pendant les vacances d'été. Ces bourses sont octroyées sur base, notamment, d'une lettre de motivation et de la qualité du projet. Pour bénéficier d'une bourse, vous devez avoir réussi l'ensemble de vos examens en première session.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

A l'issue du programme de bachelier (180 crédits), l'étudiant-e a accès au programme de master (120 crédits).

Masters accessibles à l'UCLouvain

Accès direct

Les masters directement accessibles aux titulaires d'un bachelier en traduction-interprétation sont les

- [Master \[120\] en traduction](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en interprétation](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en communication multilingue](#) (pour l'allemand, l'anglais et le néerlandais - Louvain-la-Neuve)

Autres formations accessibles

D'autres programmes de master sont accessibles moyennant un complément de formation de maximum 15 crédits :

- [Master \[120\] en communication multilingue](#) (pour les langues non germaniques - Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en langues et lettres modernes, orientation générale](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en langues et lettres modernes, orientation germaniques](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en linguistique](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en arts du spectacle](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en sciences et technologies de l'information et de la communication](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en sciences politiques, orientation générale](#) (Louvain-la-Neuve) et [Master \[120\] en sciences politiques, orientation générale \(horaire décalé\)](#) (Mons)

- [Master \[120\] en sciences politiques, orientation relations internationales](#) (Louvain-la-Neuve) et [Master \[120\] en sciences politiques, orientation relations internationales](#) (Mons)
- [Master \[120\] en administration publique](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en études européennes](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en sciences de gestion](#) (Louvain-la-Neuve) et [Master \[120\] en sciences de gestion](#) (Mons)
- [Master \[120\] en sciences des religions](#) (Louvain-la-Neuve)

Programmes de masters hors UCLouvain

- master en langues et littératures modernes, orientation slaves
- master en langues et littératures modernes, orientation arabes
- master en langues et littératures modernes, orientation orientales
- master en Information et communication
- master en gestion culturelle
- master en sciences et gestion du tourisme
- master en sciences des religions et de la laïcité

GESTION ET CONTACTS

L'administration facultaire

02 793 45 04 - timh-slb@uclouvain.be

Bureau : Marie Haps - Arlon 5 - 3e étage - Bureau 3.05

Permanences : du lundi au vendredi, de 10h à 12h30

Cellule des relations internationales

- Pour toute question ou demande relative aux Mobilités OUT (mobilités sortantes) : outgoing-slb@uclouvain.be
- Pour toute question ou demande relatives au Mobilités IN (mobilités entrantes) : incoming-slb@uclouvain.be

Dérogation pour non-finançabilité

La [demande de dérogation](#) doit être introduite le 30 septembre au plus tard à l'adresse suivante: derogation-inscription-slb@uclouvain.be

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

SSH/TIMB

Dénomination

Faculté de traduction et d'interprétation Marie Haps Saint-Louis (TIMB)

Secteur

Secteur des sciences humaines (SSH)

Sigle

TIMB

Adresse de l'entité

Rue d'Arlon 5 - bte
1050 Bruxelles

Mandat(s)

- Doyen : Dany Etienne

Jury

- Présidente de jury: [Tania Biondi](#)
- Secrétaire: [Julie Schwarz](#)